



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Une année de consolidation, de structuration et de rayonnement



1. Introduction

L'année 2025 a constitué une étape importante dans l'histoire de l'Association valaisanne des institutions pour les personnes en difficulté (AVIP). Marquée par le 10e anniversaire de l'association, elle a permis à la fois de mettre en valeur le chemin parcouru depuis sa création, de renforcer la visibilité du travail mené par les institutions membres et de réaffirmer le rôle essentiel de l'AVIP dans le paysage social valaisan. Les événements organisés dans ce cadre ont offert des espaces de rencontre, de réflexion et de dialogue autour des enjeux du handicap, de l'enfance, de la jeunesse, de la précarité, de l'addiction et de l'enseignement spécialisé.

Durant cette période, l'AVIP a poursuivi son développement comme interlocuteur de référence du domaine social valaisan. À l'interface entre les institutions, les autorités cantonales, les partenaires interfaïtières et les milieux politiques, elle a renforcé sa capacité à faire remonter les réalités du terrain, à soutenir ses membres dans des dossiers de plus en plus complexes et à structurer une parole commune sur les enjeux qui touchent l'accompagnement des personnes en difficulté.

L'année écoulée confirme ainsi une évolution importante : l'AVIP n'est pas seulement un lieu de coordination entre institutions ; elle devient progressivement une plateforme stratégique capable de soutenir l'opérationnel, d'anticiper les évolutions structurelles, de mutualiser certaines réponses et de porter, lorsque cela est nécessaire, des positions communes au service des bénéficiaires et des institutions membres.

Dans ce contexte, l'AVIP a poursuivi un double objectif : consolider son fonctionnement interne pour mieux répondre à la densité croissante des dossiers, et renforcer sa capacité d'influence, de coordination et de mutualisation. Le rapport d'activités 2025 met ainsi en évidence une année à la fois anniversaire et structurante, marquée par l'intensification des travaux du comité, par la mise en place effective d'un bureau du comité, par l'actualisation de la mission, de la vision et des valeurs de l'association, ainsi que par la clarification de priorités stratégiques pour les années à venir.

2. L'AVIP 2025 en bref



Ces indicateurs rappellent l'envergure du réseau représenté par l'AVIP. Ils permettent aussi de mesurer la responsabilité collective portée par les institutions membres et l'importance d'une coordination forte entre faïtière, partenaires et autorités.

3. Gouvernance et structuration

L'un des faits marquants de l'année réside dans la maturation de la gouvernance de l'AVIP. La journée au vert du comité, organisée en novembre 2025, a constitué un moment clé. Elle a permis d'actualiser la mission, la vision et les valeurs de l'association, mais aussi d'identifier et de hiérarchiser les grands enjeux pour la période 2026-2029.

La mission révisée place explicitement les bénéficiaires au cœur de l'action de l'association, en affirmant que l'AVIP soutient le développement des conditions favorables à l'autodétermination et à la réalisation des projets personnels, tout en défendant les intérêts de ses membres, en encourageant les bonnes pratiques et en s'engageant pour une politique sociale inclusive.

La vision a été clarifiée autour d'une AVIP unie, forte, cohérente et reconnue, interlocutrice de référence pour les partenaires cantonaux et fédéraux, au service de prestations appropriées, diversifiées et de qualité.

Dans le prolongement de cette réflexion, la mise en place opérationnelle d'un bureau du comité est devenue effective. Celui-ci doit permettre à l'association de gagner en réactivité, en suivi et en capacité de préparation des dossiers, tout en maintenant une gouvernance claire et collégiale. Parallèlement, le déploiement d'outils de collaboration communs et la volonté de mieux valoriser les actions de l'AVIP témoignent d'un effort concret de professionnalisation du fonctionnement interne.

VALEURS 2026

Repères validés lors de la journée au vert du comité

1 Choix & participation
écoute, autodétermination, place centrale des bénéficiaires

2 Qualité & responsabilité
exigence, éthique, cohérence et effets concrets

3 Solidarité & inclusion
cohésion interinstitutionnelle et diversité comme richesse

4 Transparence & respect
clarté des rôles, loyauté et écoute

5 Innovation & collaboration
solutions nouvelles, mutualisation et apprentissages partagés

5. Dossiers structurants et réponses concrètes

Dossier	Éléments marquants 2025
Protection des données	Avancement d'une réponse structurée et mutualisée permettant d'accompagner les institutions dans un cadre plus cohérent, plus opérationnel et mieux articulé avec les attentes cantonales.
Groupe mixte	Poursuite des travaux relatifs aux fonctions de cadre et aux fonctions transverses, avec l'objectif d'améliorer la lisibilité, l'équité et l'attractivité.
Transition numérique	Suivi actif de la sortie de Valogis et coordination des préoccupations des institutions face aux conséquences techniques, organisationnelles et financières.
Autres objets suivis	Statut des stagiaires et des veilleurs, financement au sujet, soins palliatifs, sécurité, vieillissement et inclusion, profils de plus en plus complexes et articulation entre secteurs.

Priorités 2026 - 2029

- 1 Visibilité et réseau politique**
- 2 Collaboration interinstitutionnelle**
- 3 Formation de base et continue**
- 4 Organisation et fonctionnement de l'AVIP**
- 5 Transition enfance-adulte et dispositifs 18-25 ans**
- 6 Gestion des cas complexes**
- 7 Ressources humaines et attractivité des métiers**

6. Les groupes de domaine : cœur de l'intelligence collective

Les trois groupes de domaine - Handicap adulte, Éducation-Jeunesse et Enseignement spécialisé - demeurent au cœur du fonctionnement de l'AVIP. Chacun se réunit régulièrement selon un format permettant d'abord un échange entre directions, puis un dialogue avec les responsables cantonaux concernés. Cette architecture reste particulièrement précieuse pour faire émerger les enjeux du terrain, partager les pratiques et porter, lorsque cela est utile, des réflexions ou positions communes.

Le groupe Handicap adulte a poursuivi ses échanges autour des mandats de prestation, de l'évaluation des besoins, de la planification, de la qualité, des soins palliatifs, des infrastructures, des conséquences de la fin de Valogis et de la lisibilité des cadres de financement.

Le groupe Éducation-Jeunesse a maintenu son attention sur les transitions, la bienveillance, la coordination interservices, la continuité des accompagnements et les besoins d'adaptation de certains dispositifs face à l'évolution des situations.

Le groupe Enseignement spécialisé a continué à traiter des conditions de travail, de la gestion de crise, des profils complexes, des dispositifs de scolarisation spécialisée et de la transition vers l'âge adulte.

Les réflexions engagées sur le fonctionnement de ces groupes montrent une volonté d'en améliorer encore l'efficacité : meilleure préparation en amont, distinction plus claire entre information, discussion et décision, et meilleure articulation avec les priorités stratégiques de l'association.

L'AVIP a également poursuivi ses travaux au travers de groupes de projet constitués autour d'enjeux spécifiques. L'un d'eux a travaillé avec le canton sur les adaptations à apporter à la directive relative aux placements à des fins d'assistance (PAFA), dont la version finale validée constitue une avancée positive pour les institutions concernées. Un autre groupe poursuit ses réflexions sur le soutien socio-éducatif à domicile (SSED), sa directive et la procédure existante, avec l'objectif de formuler des propositions concrètes en 2026. Enfin, un groupe de travail consacré aux processus liés aux mandats de prestations analyse les pratiques actuelles afin d'identifier des pistes d'amélioration pragmatiques, cohérentes avec les exigences actuelles de qualité, de pilotage et de management institutionnel.

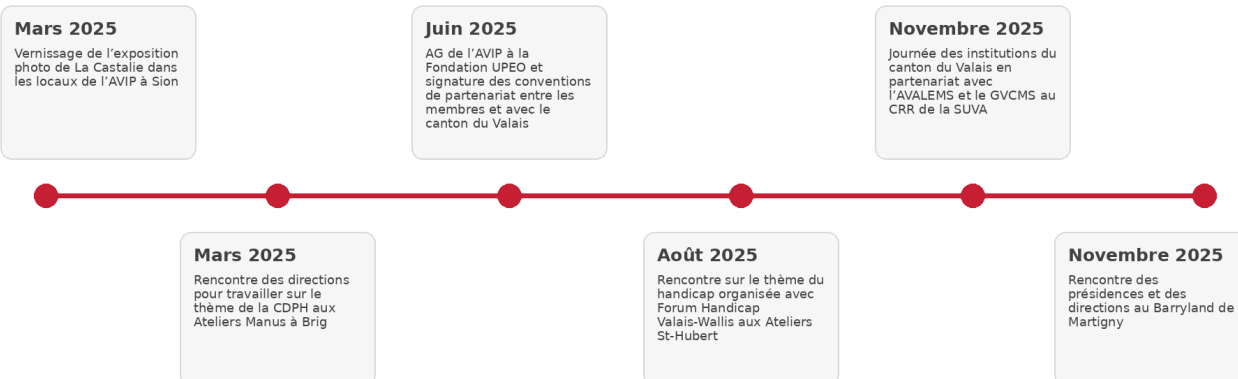
7. Visibilité, 10e anniversaire et dynamique collective

L'année 2025 a également été marquée par la poursuite des événements du 10e anniversaire de l'AVIP. Ces temps forts ont contribué à renforcer la visibilité de l'association, à mettre en valeur le travail des institutions membres et à créer des espaces de rencontre utiles entre professionnels, partenaires, élus et autres acteurs du canton.

Parmi les éléments marquants, le comité a souligné le succès du vernissage de mars dans les locaux de l'AVIP, la rencontre des directions consacrée à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) aux Ateliers Manus à Brig, l'Assemblée générale organisée à la Fondation UPEO, ainsi que la rencontre du mois d'août sur le thème du handicap, organisée avec Forum Handicap Valais-Wallis aux Ateliers St-Hubert. L'année a également été ponctuée par la journée des institutions du canton du Valais, organisée en partenariat avec l'AVALEMS et le GVCMS au CRR de la SUVA, puis par la rencontre des présidences et des directions au Barryland de Martigny.

TEMPS FORTS 2025

Une lecture rapide des principaux jalons institutionnels et événementiels



10 ans !

Ces manifestations n'ont pas seulement célébré un anniversaire institutionnel. Elles ont montré la capacité de l'AVIP à fédérer, à donner de la visibilité aux enjeux du terrain et à proposer des espaces de dialogue utiles et crédibles autour de thèmes importants pour les institutions et les personnes accompagnées.

8. Collaboration interfaïtières, représentations et perspectives

La collaboration avec les faïtières partenaires, en particulier l'AVALEMS et le GVCMS, s'est poursuivie dans un esprit de complémentarité et de respect de l'autonomie de chacun. Cette dynamique constitue un levier utile pour mutualiser certaines réflexions, éviter les doublons et renforcer la capacité collective à traiter des enjeux transversaux.

L'AVIP a également été représentée, par son secrétaire général, dans de nombreuses commissions, rencontres et groupes de projet : commission cantonale pour le handicap, rencontres des secrétariats généraux romands, groupe de projet IHP, groupe de projet relatif à la révision de la surveillance cantonale, groupe de projet Durabilité, COPIL Formation ES-ES, groupe de projet Soins palliatifs, ainsi que diverses autres représentations utiles au suivi des dossiers et à la circulation des informations entre les institutions, les faïtières et les partenaires publics.

Les liens avec ARTISET, INSOS, YOUVITA, l'ORTRA, la HES-SO, les syndicats, les associations de parents et de handicap et d'autres partenaires du secteur demeurent également importants, qu'il s'agisse de formation, de représentation dans des commissions spécialisées, de valorisation de l'innovation ou d'évolution des pratiques professionnelles.



9. Conclusion

L'année 2025 aura été une année de consolidation et de structuration. L'AVIP a confirmé sa représentativité, renforcé sa gouvernance, précisé ses priorités, poursuivi ses travaux de groupe, approfondi ses partenariats institutionnels et fait progresser plusieurs dossiers importants pour ses membres. Elle a également su donner davantage de visibilité à son action, tout en renforçant la cohérence de son positionnement.

L'AVIP entend poursuivre dans cette voie, avec la volonté de soutenir des prestations appropriées, diversifiées et de qualité au bénéfice des personnes accompagnées et de renforcer la collaboration entre institutions et partenaires.

Sion, mai 2026

Benjamin Roduit, Président
John Roux, Secrétaire général